

Courrier arrivé le

15 JUN 2023

Commune de DAON

Madame le Maire
Mairie de Daon
8 place Chanoine Raimbault
53200 DAON

Laval, le 06 juin 2023

Objet : Avis PPA - Carte communale Daon

Dossier suivi par

Lise PARROT

Chargée de mission
Aménagement - urbanisme
02 43 67 37 16
06 35 31 92 27
Lise.parrot@pl.chambagri.fr

Madame le Maire,

Vous nous avez adressé pour avis le projet de carte communale pour la commune de Daon et nous vous en remercions. A la lecture de votre document, je vous prie de trouver ci-dessous nos observations.

La commune de Daon s'étend sur 1 793 hectares et compte 503 habitants. Elle fait partie de la Communauté de communes Pays de Château-Gontier couverte par un SCoT.

**Chambre d'agriculture
Pays de la Loire**
Parc Technopole - Changé
Rue A.-Einstein - BP 36135
53061 LAVAL Cedex 9
accueil-laval@pl.chambagri.fr

Urbanisation liée à l'habitat

Sur la période 2009-2020, la commune a consommé 3.97 ha. Dans le cadre de votre projet de révision, vous prévoyez pour le volet habitat en lien avec les besoins identifiés environ 1.95 hectares avec une densification de l'ordre de 12 logements/ha. Ces secteurs constructibles représentent 1.40% du territoire communal dont 0.11% d'espace nouvellement ouvert à l'urbanisation et la production de 27 logements

Nous soulignons l'effort de la commune en matière d'habitat en privilégiant le renouvellement urbain et le confortement des gisements urbanisables disponibles.

Activité économique

À l'échelle communale, 78.6% des habitants sont actifs en 2018. 38 établissements actifs hors activités marchandes et agriculture sont présents sur la commune.

Agriculture

La commune compte 10 exploitations agricoles (données 2022) et une surface agricole utile de 600 hectares. Le diagnostic agricole est exhaustif et permet la prise en compte des enjeux agricoles au sein de la commune.

A la lecture des documents communiqués, votre projet répond à vos besoins et s'accompagne également de la réduction de la consommation du foncier agricole aussi la Chambre d'agriculture émet un avis favorable au projet de carte communale pour la commune de Daon.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Stéphane GUIOULLIER
Président de la Chambre d'agriculture
De la Mayenne

